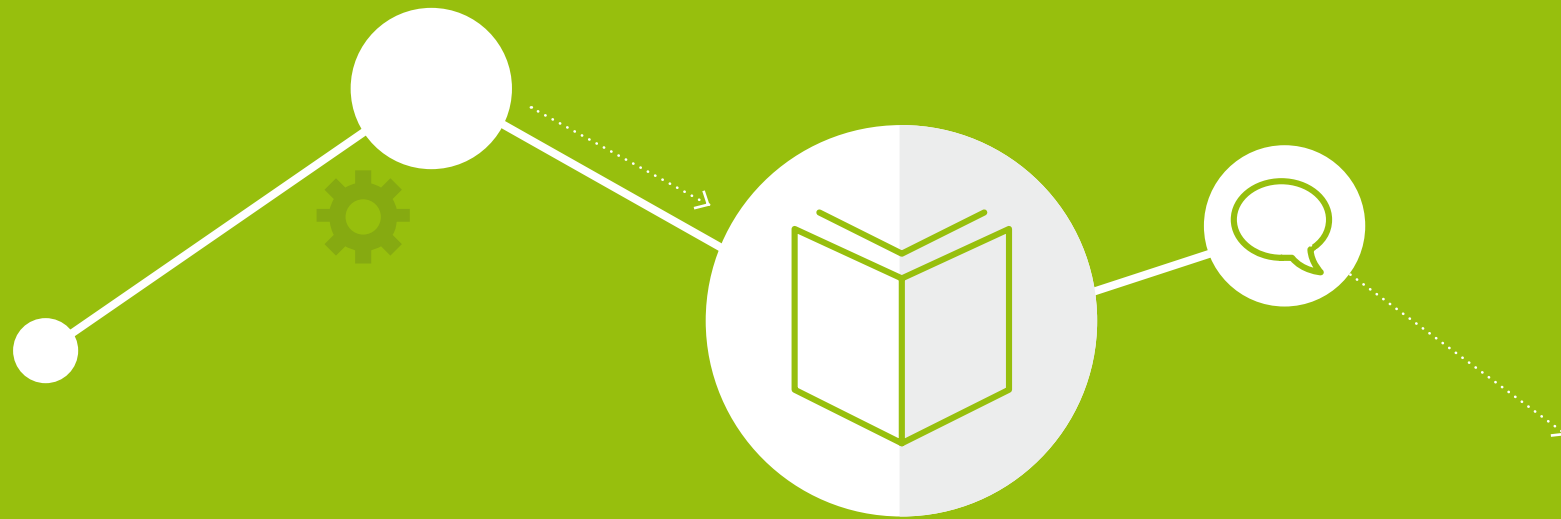




LE DOSSIER COMMUNICANT DE CANCÉROLOGIE

Un outil pour mieux travailler ensemble



Le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC)
est l'outil support des réunions de concertation
pluridisciplinaire.

LE DCC EN PRATIQUE





1

Lors de la phase diagnostique, **le médecin** informe **le patient** de la présentation de son dossier en RCP et de la création du DCC.



2

Avec l'accord du patient, **le médecin** renseigne, au sein de l'outil en ligne **DCC** (**Dossier Communicant Cancérologie**), la fiche RCP qui contient :

- les éléments d'identification du patient,
- l'ensemble des éléments médicaux pertinents pour la discussion.



3

Via le **DCC**, cette fiche est inscrite
au sein de la **Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)**
compétente pour étude
[ex. : cancer de l'utérus > RCP de Gynécologie].



4

La RCP ?

La Réunion de Concertation Plurisciplinaire est un collège de médecins spécialistes qui examinent des cas de patients atteints de cancer.

Leur objectif ?

Déterminer, ensemble, la stratégie thérapeutique à mettre en place pour chaque patient.



5

Pendant cette réunion, l'outil **DCC** permet :

- d'accéder à la liste des dossiers à étudier,
- de consulter la fiche RCP,
- de saisir la proposition émise en temps réel,
- de tracer la proposition,
- d'enregistrer la liste des médecins présents.



6

Enregistrée au sein de l'outil **DCC**,
la proposition de traitement est diffusée
vers le médecin référent.



7

À l'issue de la RCP, le médecin accède à la fiche RCP et présente la proposition de traitement au patient. La fiche RCP est diffusée vers le médecin traitant et intègre le dossier du patient.

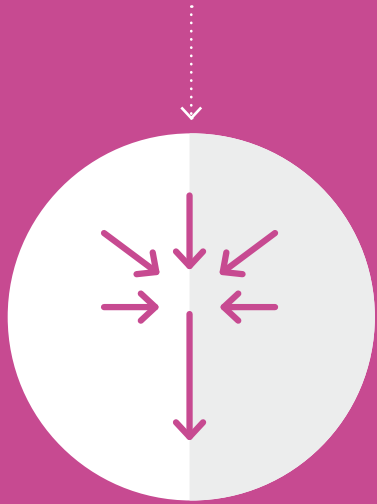


8

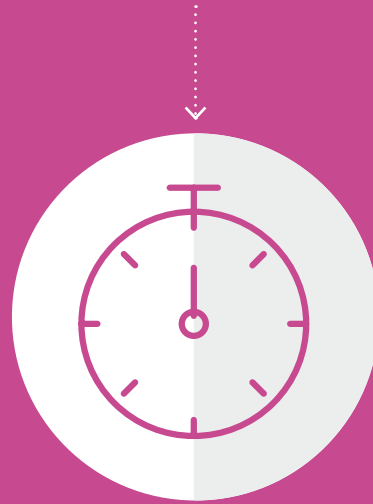
Si l'évolution de la maladie le nécessite,
la fiche RCP peut de nouveau être présentée
en réunion, car elle est conservée au sein du **DCC**
et accessible à tout moment
(ex. : en cas de rechute ou modification majeure
de traitement).

LES ATOUTS DU DCC

FACILITATION



GAINS DE TEMPS



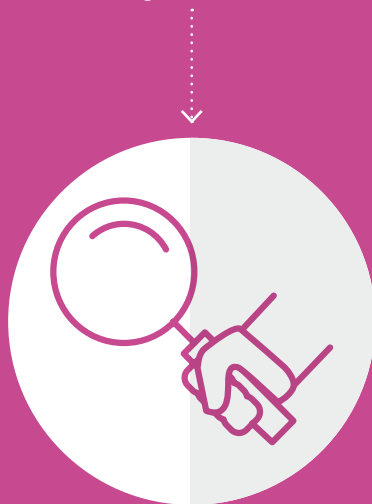
COLLABORATION



ACCÈS SÉCURISÉ



TRAÇABILITÉ

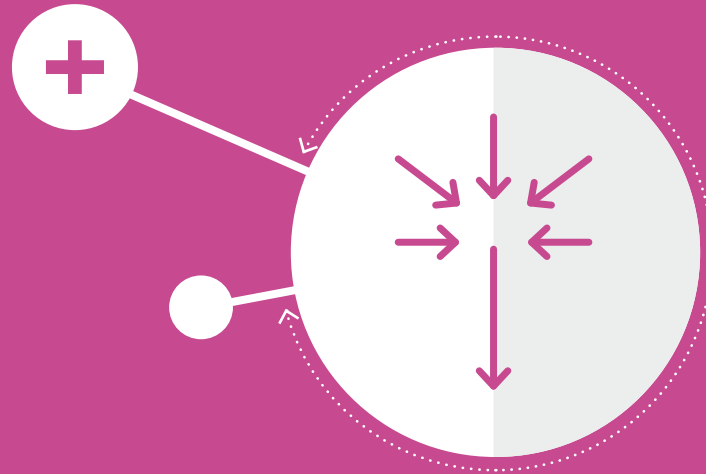


LÉGALITÉ



INDICATEURS





FACILITATION

Un outil unique, adapté aux besoins
des professionnels, qui facilite
les fonctionnements des RCP.
Un seul mode opératoire pour toutes les RCP !



GAINS DE TEMPS

Le DCC a été pensé de façon pragmatique par les professionnels :

Avant la RCP

Il permet de préparer la fiche du patient.

Pendant la RCP

Il permet d'étudier la fiche.

Après la RCP

Il permet de diffuser la fiche.



GAINS DE TEMPS

En cas de rechute :

si une nouvelle présentation de la fiche du patient est nécessaire, seules les informations récentes sont à compléter via l'outil DCC.





COLLABORATION

Le DCC permet le **partage de l'information**
entre les professionnels.

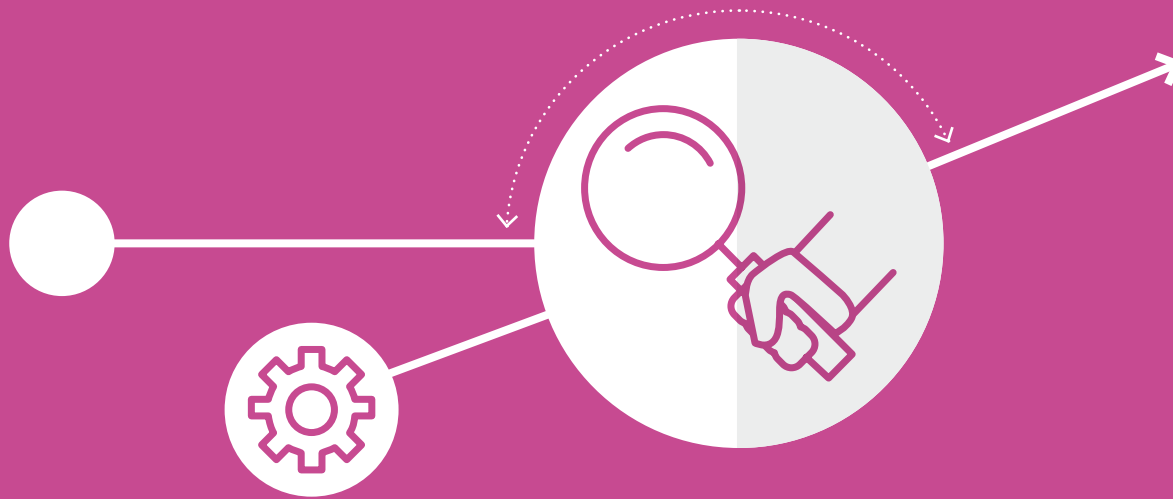


ACCÈS SÉCURISÉ

Le DCC est accessible par **un accès web, simple et sécurisé.**

Pas besoin d'installer un logiciel : les professionnels de structures différentes peuvent l'utiliser en toute simplicité !

Les données sont stockées chez un hébergeur agréé de données de santé.



TRAÇABILITÉ

Les éléments sont transcrits dans l'outil en ligne. La proposition de prise en charge est **tracée, partagée et accessible.**



LÉGALITÉ

Le compte-rendu des RCP est un **document médico-légal** qui doit figurer dans la prise en charge d'un patient atteint d'un cancer, l'outil DCC permet de l'éditer.



INDICATEURS

Le DCC génère des **statistiques et des indicateurs**,
il enregistre l'activité de la RCP et permet ainsi
un **suivi de qualité**.

CHIFFRES CLÉS ET ACTEURS



Depuis mai 2015, **ONCO Pays de la Loire**, le réseau régional de cancérologie, déploie le nouveau DCC sur la région avec le fort appui des structures 3C.

Chiffres clés :
[décembre 2015]

49 RCP déployées sur les 65 RCP d'organes à réaliser

357 personnes formées dont une majorité de médecins

100% des "3C" engagés dans la démarche

Les **16** dernières RCP seront déployées d'ici fin mars 2016

12 286 dossiers discutés en RCP via le DCC dont 9 966 nouveaux

LES ACTEURS



L'ARS Pays de la Loire finance ce projet structurant dans la prise en charge des patients atteints d'un cancer.



ONCO Pays de la Loire, réseau régional de cancérologie, apporte son expertise métier, accompagne les professionnels dans l'utilisation et le déploiement de l'outil.



Le GCS e-santé Pays de la Loire apporte son expertise en système d'information (SI), a géré l'appel d'offre et suit le contrat et les interfaçages.



Nous remercions l'ensemble des professionnels de santé
qui ont œuvré dans la mise en place du DCC.

Un projet porté par

